

PERMANENCES SOCIALES

28 RUE FRANÇAIS à BEAUREPAIRE

Conciliateur de justice Beaurepaire et son canton	<u>Lundi 9h à 12h</u> Sur RV au 04.74.79.22.60	Bureau 1
C.A.F.	<u>1^{er} et 3^e mardi de</u> 9h à 12 h et de 13h à 16 h	Bureau 1
CPAM	<u>Tous les Mercredis</u> 9h à 12 h et 13h30 à 16h30	Bureau 2
PACT	<u>3^e Mercredi</u> 10h à 12 h	Bureau 1
CARSAT (Service Social) Mme MOURY Accès aux droits et aux soins des publics précaires. Maintien à domicile des personnes âgées.	<u>Tous les Jeudis</u> 9h à 12 h	Bureau 1

AUTRES PERMANENCES :

Permanence de la CARSAT service Retraite à lieu à la Maison des Services Publics et de l'Emploi de la Côte Saint André
de 9h-12h et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous au 3960 et à Vienne

Permanence de la MSA à lieu à la Maison des Services Publics et de l'Emploi de la Côte Saint André
de 9h à 12h sur rendez-vous au 09 69 36 87 00.